

Portiragnes, le 15 janvier 2011

Destinataire électronique

Madame, Monsieur

Objet : appel de fonds 2010-2011

Faisant suite aux résolutions proposées et votées lors de l'assemblée générale du 3 novembre 2010 qui autorisent:

- Le budget des dépenses ordinaires,
- L'alimentation d'un fonds de réserve,
- L'installation d'un réseau de communication filaire moderne dans les domaines pour permettre à tout propriétaire de disposer de l'internet et de la téléphonie si il le souhaite

nous procédons, comme annoncé, à l'appel de fonds de **500,00 € par lot** qui, sauf événement exceptionnel non prévisible, sera le seul appel de cet exercice comptable.

Cet appel est à régler dans les 30 jours de la réception de la présente

- par envoi ou remise d'un chèque soit au siège social de l'A.S.L.,
- ou, de préférence, par versement sur le compte bancaire de notre A.S.L.:

ASL Les Tamaris et Les Portes du Soleil n° 13506 10000 11550287000 36

(détail du virement: **BIC** AGRIFRPP835 **IBAN**: FR76 1350 6100 0011 5502 8700 036)

N'oubliez pas de mentionner la référence de votre pavillon au dos du chèque ou en communication du virement. Le montant de cet appel ne présume en rien de votre situation de compte vis à vis de l'A.S.L. (paiement de la facture d'eau, charges impayées, ...)

Soyez assurés que votre Conseil Syndical veillera à la gestion efficace des deniers communs.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments distingués et dévoués.

J.C. OLIO
Président